

Technologie en architecture – La Cartésienne

Lieu : Rouyn-Noranda (Abitibi-Témiscamingue) – Poste en présentiel

À propos de l'entreprise

Fondée il y a environ trois ans, **La Cartésienne** est une firme en croissance située à Rouyn-Noranda, partageant ses installations avec Construction Talbon. Ce partenariat leur permet notamment de bénéficier de regroupements communs pour les assurances collectives et les régimes d'épargne.

L'entreprise se distingue par la diversité de ses projets et son environnement de travail collaboratif et dynamique.

Domaines d'intervention :

- Résidentiel
- Construction
- Industriel
- Minier

Description du poste

Le ou la technologue en architecture participera activement à la réalisation de projets variés et sera impliqué(e) à toutes les étapes, de la conception à la coordination.

Responsabilités principales :

- Produire et réviser des plans techniques
- Participer aux rencontres avec les clients
- Assurer les suivis de projets
- Collaborer étroitement avec l'équipe
- Gérer ses dossiers de façon autonome

Un encadrement rigoureux est assuré, notamment par la révision systématique des plans et un accompagnement continu favorisant le développement professionnel.

Profil recherché

- Minimum d'un (1) an d'expérience à titre de technologue
- Excellente maîtrise du logiciel **Revit**
- Profil technique, rigoureux et orienté vers le détail

- Intérêt pour des projets diversifiés, incluant le secteur minier
- Capacité à travailler en équipe et à faire preuve d'autonomie
- Volonté d'apprentissage et d'amélioration continue

Exigence obligatoire :

- Être **membre en règle de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ)**
- Détenir un **permis d'exercice valide**

Environnement de travail

- Poste **100 % en présentiel** à Rouyn-Noranda
- Milieu collaboratif favorisant les échanges et le travail d'équipe
- Culture organisationnelle conviviale, jeune et dynamique
- Climat de travail basé sur le respect, la communication et la proximité

Conditions de travail

- Assurances collectives modulables après la période de probation
- Allocation annuelle de 200 \$ pour le bien-être et la santé
- Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) avec contribution de l'employeur (à préciser)
- Fourniture du matériel de travail (ordinateur, cellulaire)
- Remboursement des frais de déplacement (kilométrage) pour les déplacements hors Rouyn
- Activités sociales mensuelles (en collaboration avec Construction Talbon)

Équilibre travail – vie personnelle

L'entreprise valorise un équilibre sain :

- Horaire respecté (aucun dépassement après 17 h)
- Aucune attente de travail en soirée ou la fin de semaine

Candidature

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature via : **info@karat.ca**